



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Les enjeux en santé au travail des délégations médecin – infirmier.ère en région CVL

enjeux ST des délégations médecin – infirmier.ère en CVL

- I. Un contexte régional difficile au regard des défis en santé au travail,**
 - Démographie médicale
 - Inégalités de santé, sociales, territoriales,...

- II. Mais une Politique nationale et régionale en Santé au travail qui fixe des orientations claires**

- III. L'effectivité/efficacité du suivi individuel demande une coopération pluridisciplinaire**

- IV. Qui porte la responsabilité dans les délégations ou les coopérations ?**

I - contexte : côté médecins

Démographie des médecins généralistes en région CVL

Démographie des médecins spécialistes en région CVL

Démographie des médecins du travail

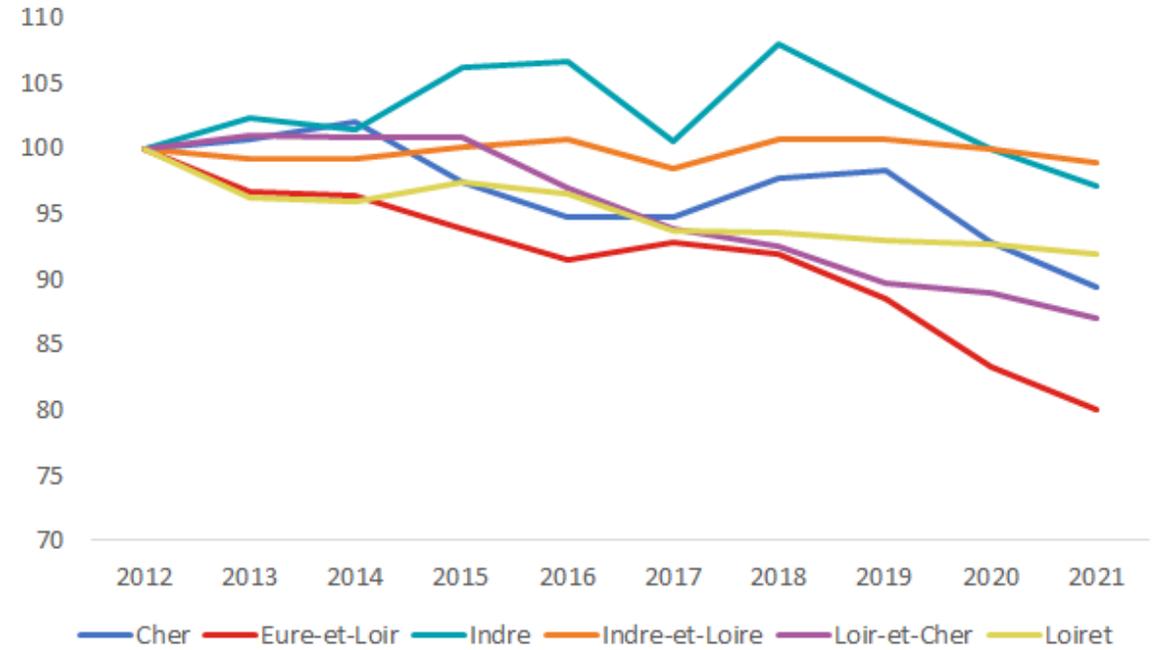
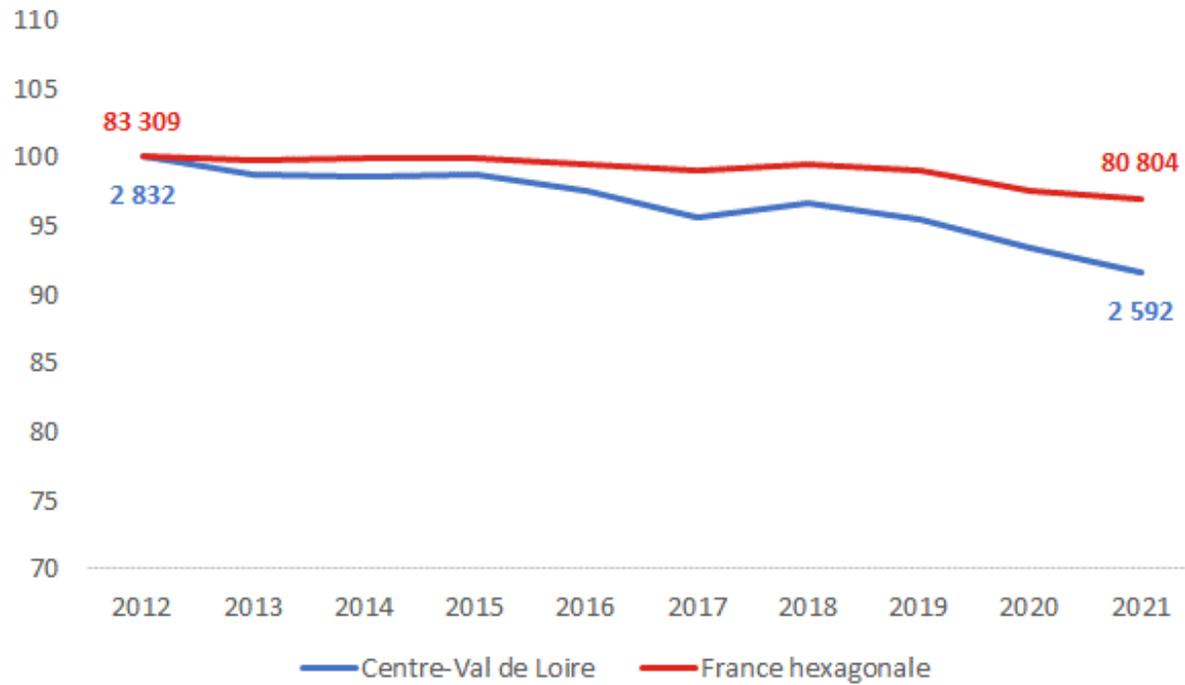
La région CVL est la dernière en densité de médecins **généralistes** en 2022

DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES POUR 100 000 HABITANTS EN 2022



Source : RPPS (mars 2022),
Insee (RP 2018)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Evolution du nombre de médecins généralistes en Centre-Val de Loire et en France hexagonale de 2012 à 2021

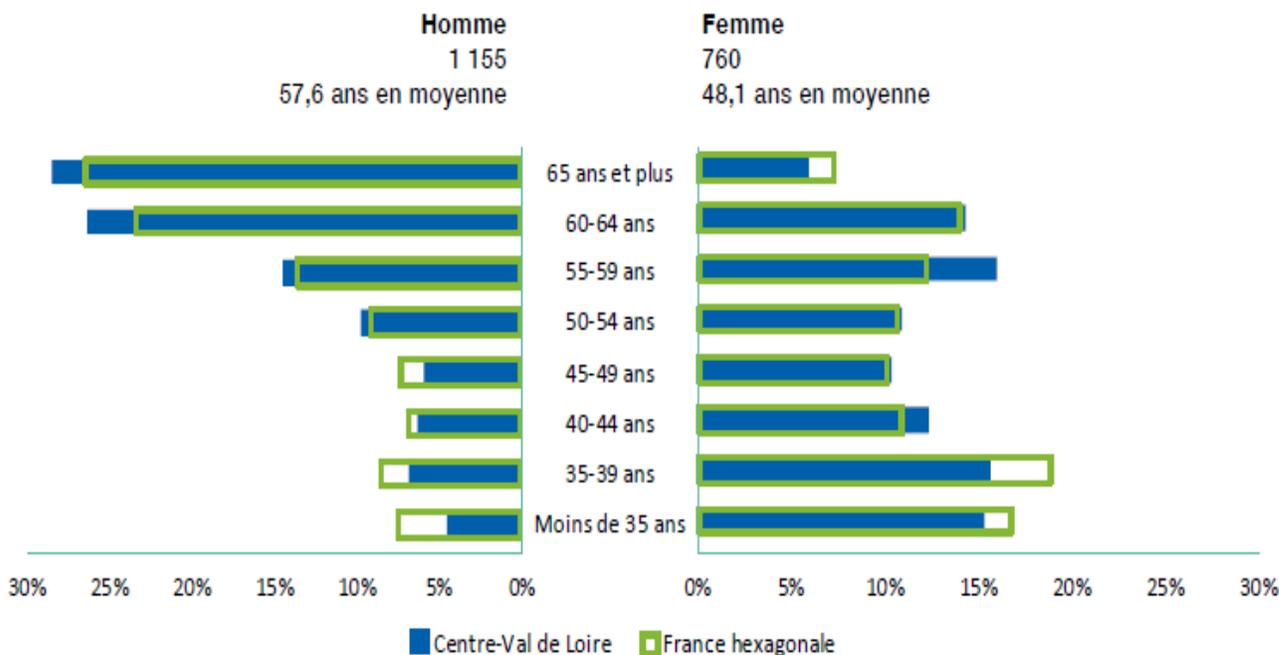


Source RPPS exploitation ORS CVL

Le phénomène de la baisse d'effectif de médecins généralistes est national cependant elle est plus forte en RCVL

Les médecins généralistes sont plus souvent des hommes à l'âge de la retraite ou proches de la retraite.

RÉPARTITION DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES DE VILLE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ET EN FRANCE HEXAGONALE PAR CLASSE D'ÂGE ET PAR SEXE EN 2022

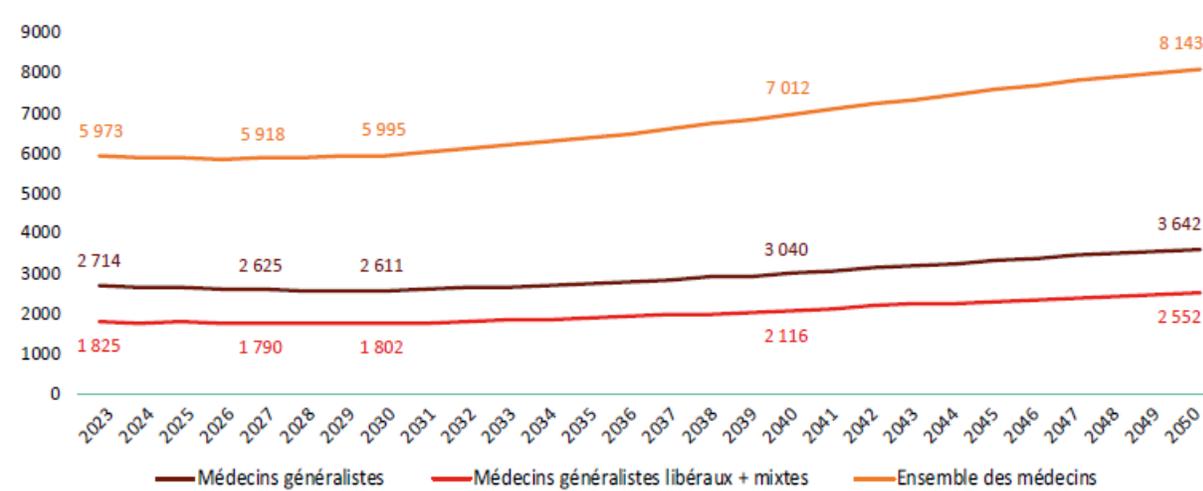


RÉPARTITION DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES DE VILLE DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION PAR CLASSE D'ÂGE EN 2022

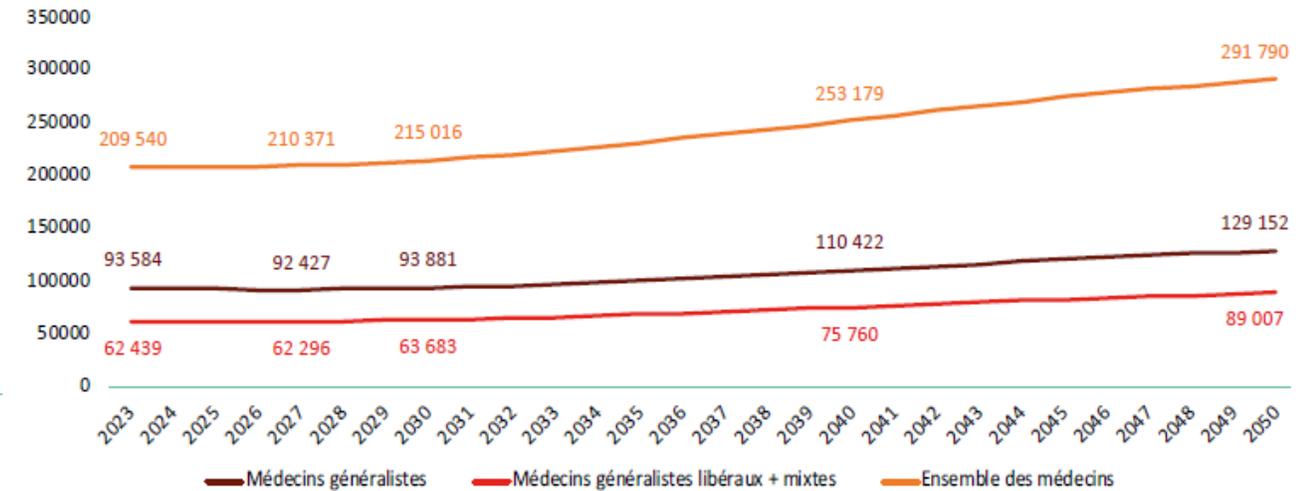
	Moins de 35 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus
Cher (18)(N=203)	3,5 %	9,4 %	6,9 %	7,4 %	10,3 %	17,7 %	21,2 %	23,6 %
Eure-et-Loir (28)(N=266)	5,6 %	5,3 %	6,8 %	6,4 %	12,0 %	16,2 %	26,7 %	21,0 %
Indre (36)(N=150)	5,3 %	10,7 %	9,3 %	7,3 %	11,3 %	14,7 %	21,3 %	20,0 %
Indre-et-Loire (37)(N=616)	12,2 %	14,4 %	9,6 %	8,8 %	10,7 %	13,2 %	18,8 %	12,3 %
Loir-et-Cher (41)(N=261)	12,3 %	8,4 %	8,0 %	6,9 %	6,5 %	14,2 %	18,8 %	24,9 %
Loiret (45)(N=457)	6,8 %	8,3 %	9,2 %	7,2 %	10,1 %	15,5 %	22,3 %	20,6 %
Centre-Val de Loire (N=1915)	8,7 %	10,1 %	8,5 %	7,5 %	10,0 %	14,8 %	21,2 %	19,1 %
France hexagonale (N=59 606)	11,4 %	12,9 %	8,5 %	8,4 %	9,6 %	12,7 %	18,8 %	17,6 %

Projection des effectifs des médecins généralistes

En Centre-Val de Loire



En France (y compris DOM)

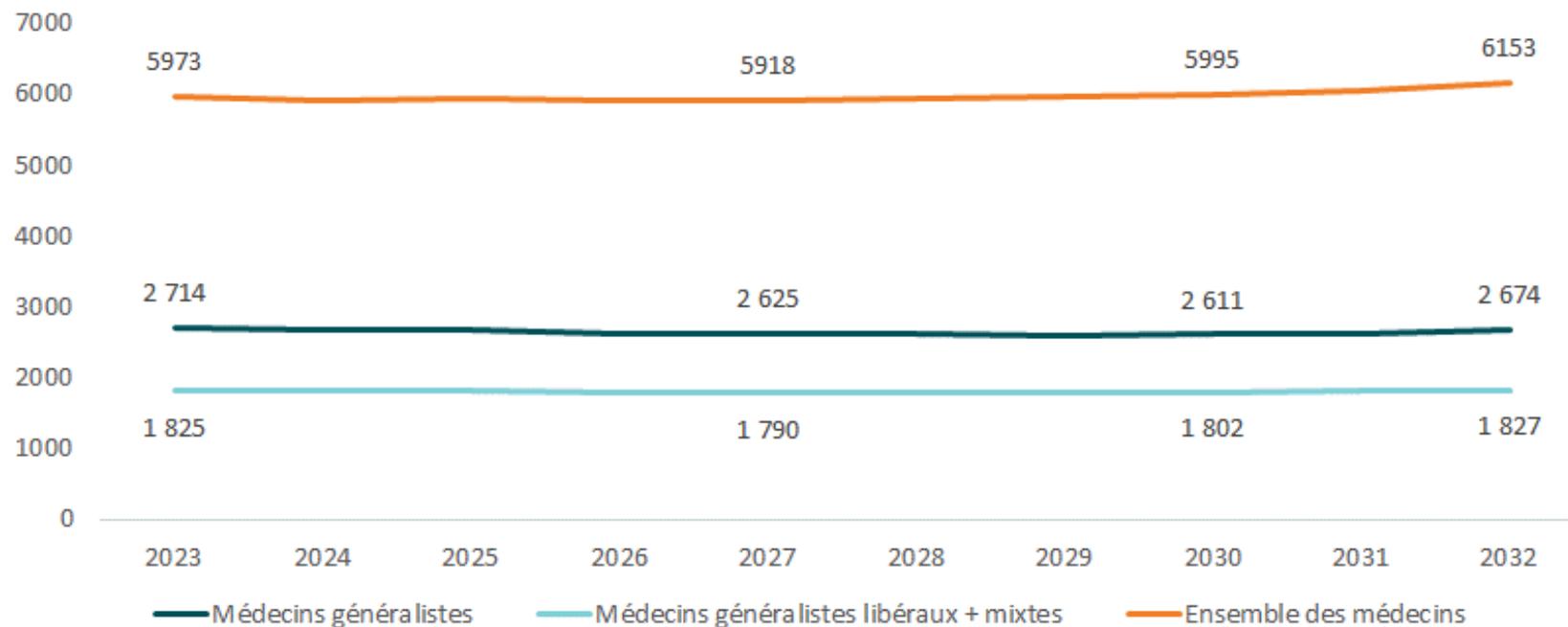


Source : Projections Drees réalisées en 2021
Hypothèses de projection : Scénario tendanciel
Nombre d'étudiants admis en 2^e année d'études médicales : 8 700
Flux de diplômés à l'étranger par an : 1 200

Source DRESS exploitation ORS CVL

Les courbes en RCVL suivent la même forme qu'au niveau national

Projections des médecins **généralistes** en RCVL à moyen terme

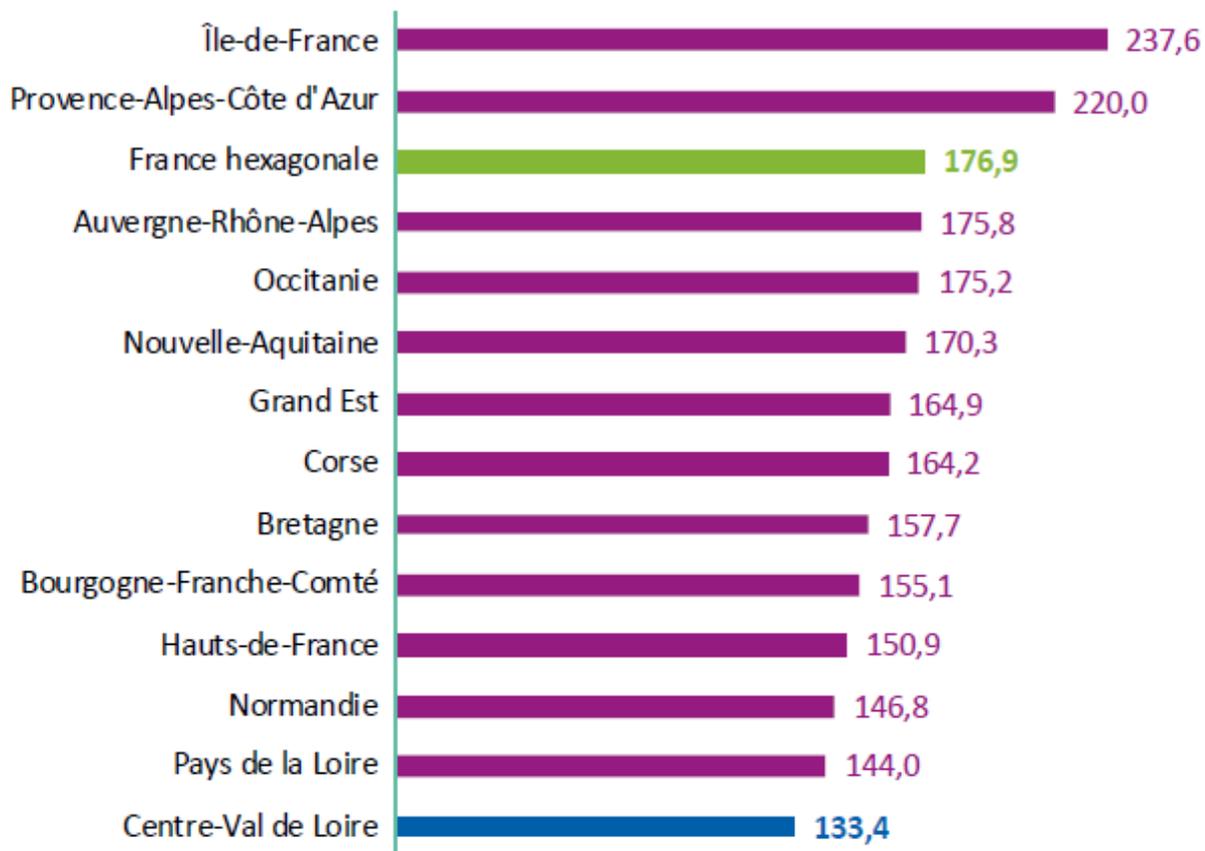


Source DRESS exploitation ORS CVL

C'est dans une dizaine d'année que l'effectif retrouvera une situation proche de celle de 2023

La région CVL est la dernière en densité de médecins **spécialistes** en 2022

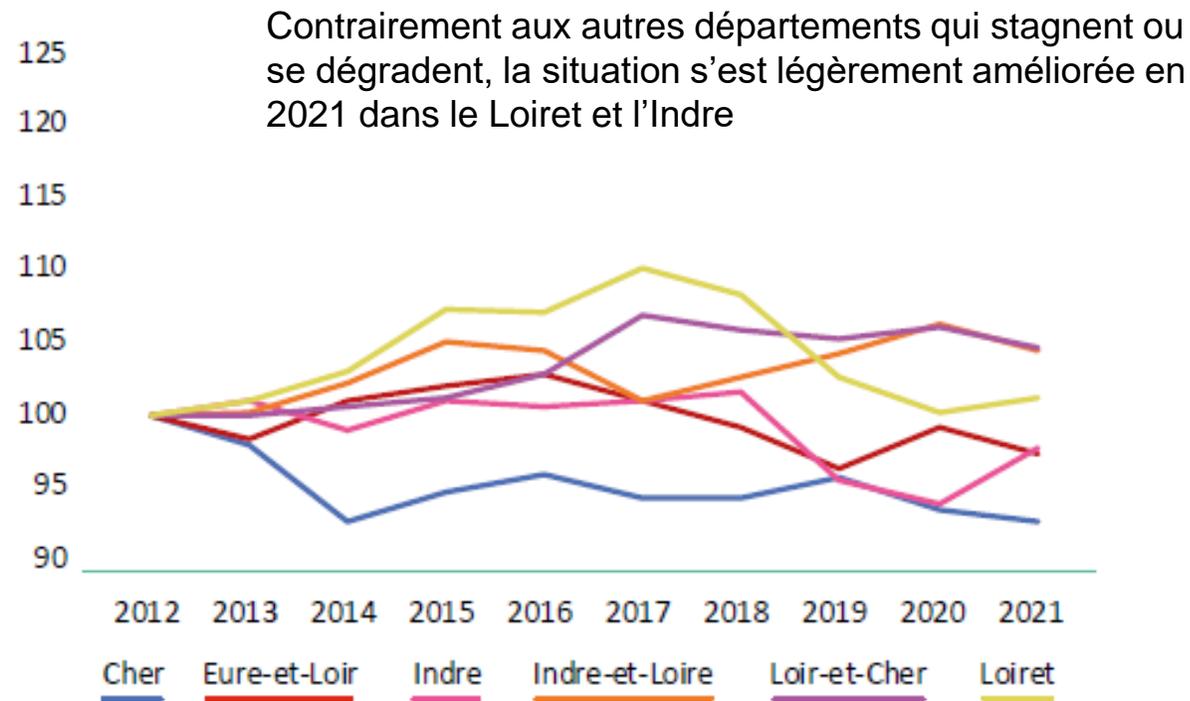
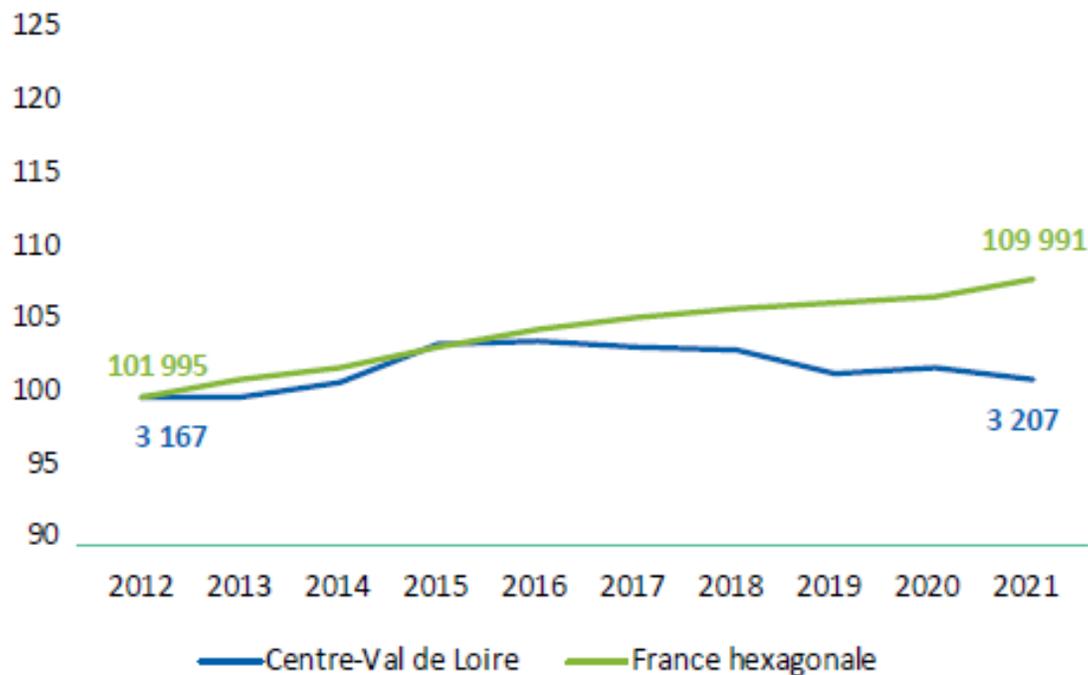
DENSITÉ DE MÉDECINS SPÉCIALISTES POUR 100 000 HABITANTS EN 2022



Source : RPPS (mars 2022),
Insee (RP 2018)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

L'effectif de **spécialistes** est en baisse au niveau régional alors qu'il **croît** au niveau national dans le même temps.

Evolution du nombre de médecins spécialistes en Centre-Val de Loire et en France hexagonale de 2012 à 2021



Représentation en base 100

Source : RPPS (01/01/2012-2021) - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

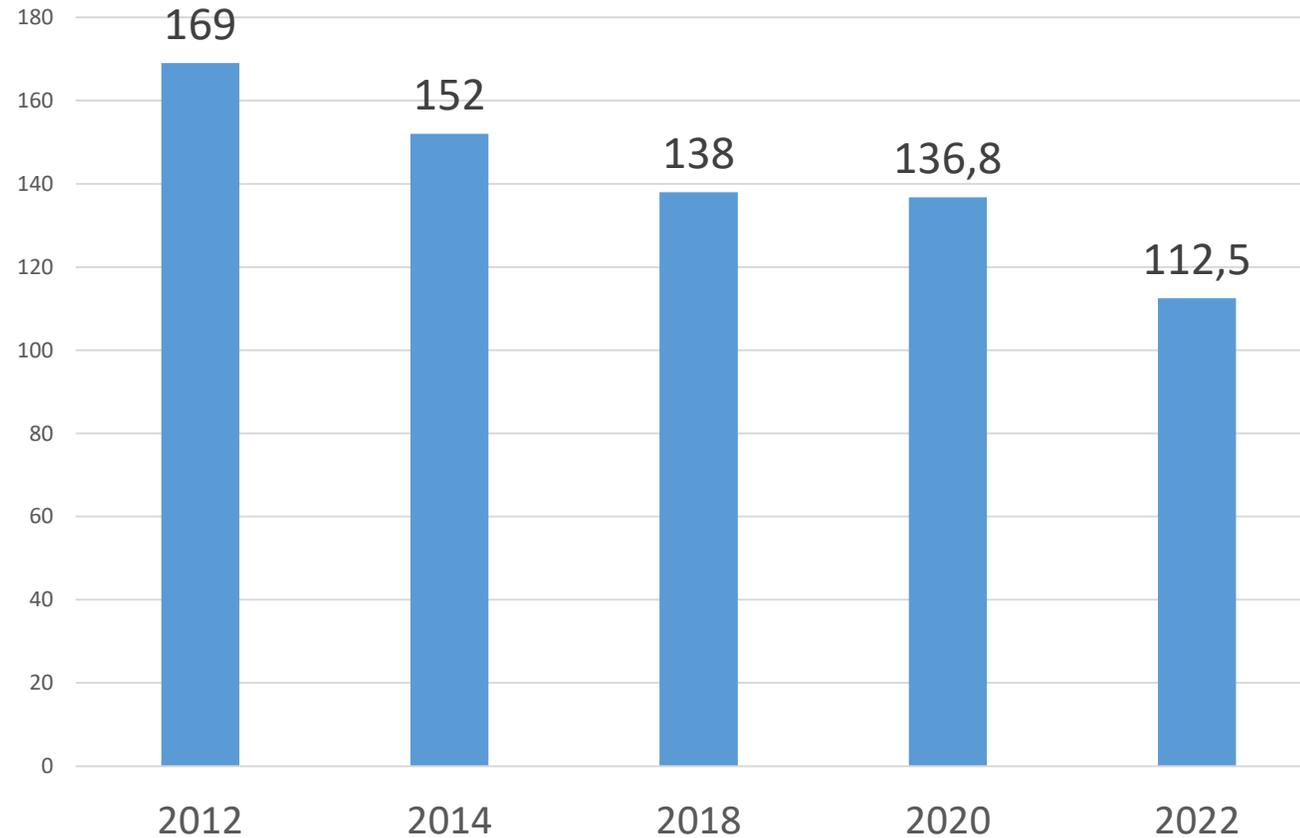


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Nombre médecins du travail SPSTI en ETP en CVL



**- 33 %
sur 10 ans**

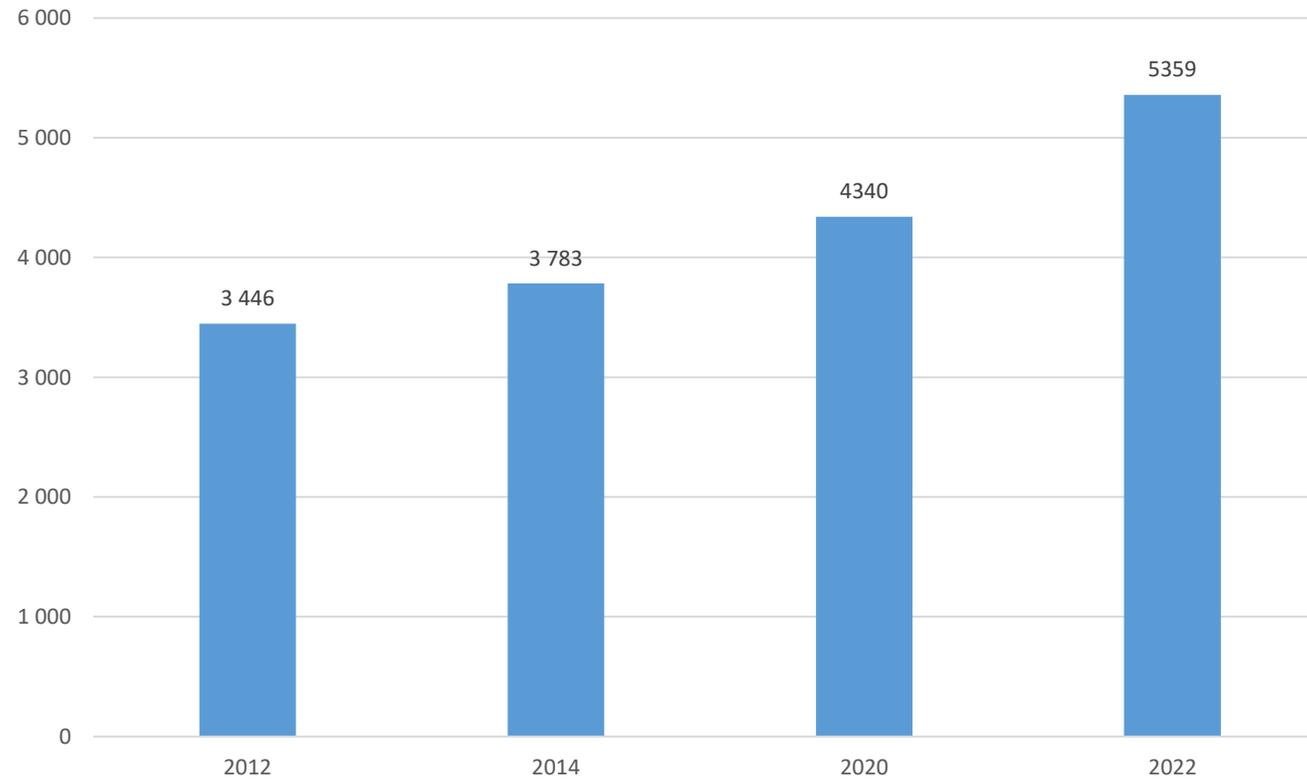


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Moyenne des effectifs suivis par les équipes des SSTI CVL



**+ 56 %
sur 10 ans**



contexte : côté salariés



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Taux de pauvreté (en %) :

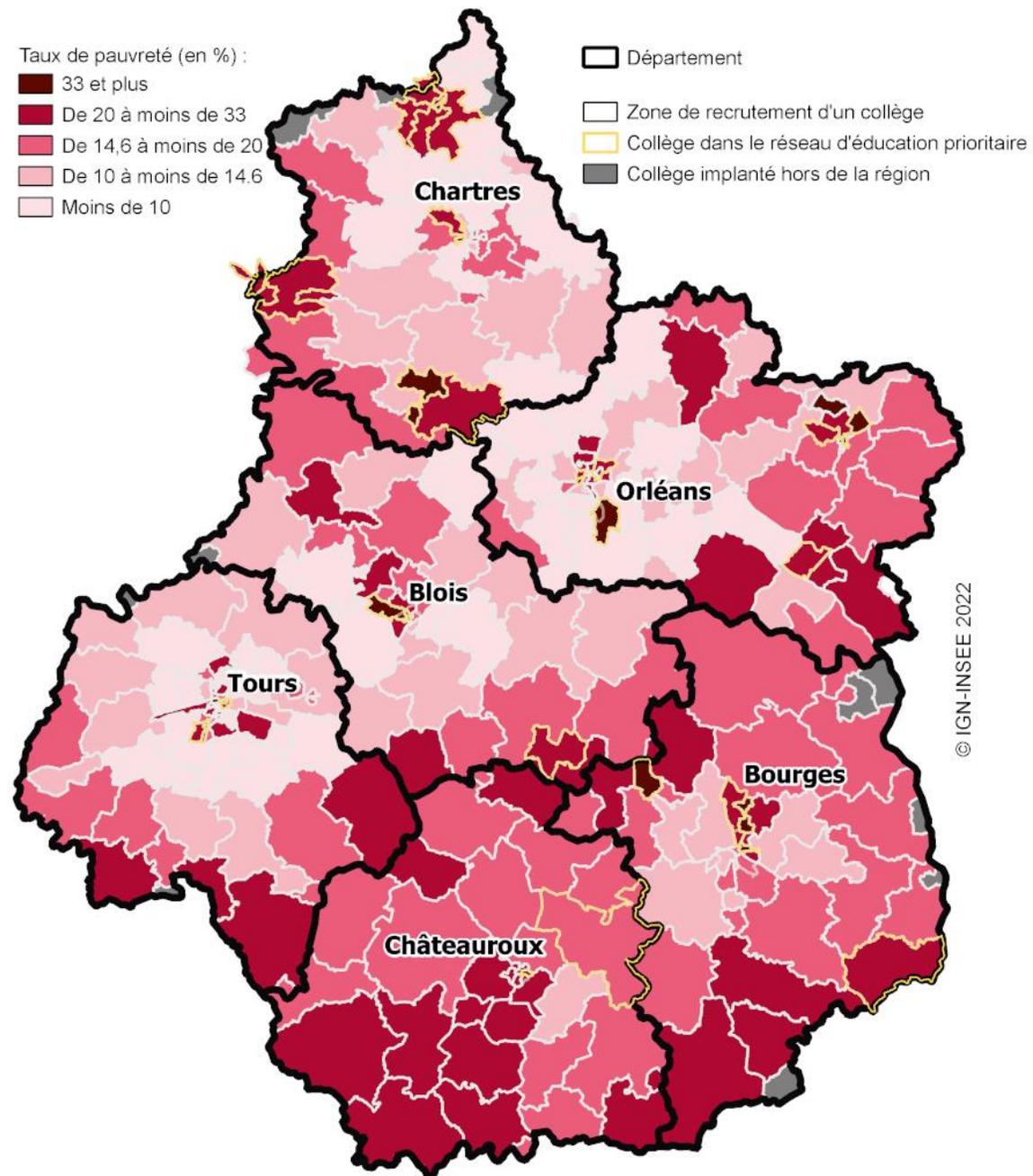
- 33 et plus
- De 20 à moins de 33
- De 14,6 à moins de 20
- De 10 à moins de 14,6
- Moins de 10

□ Département

□ Zone de recrutement d'un collège

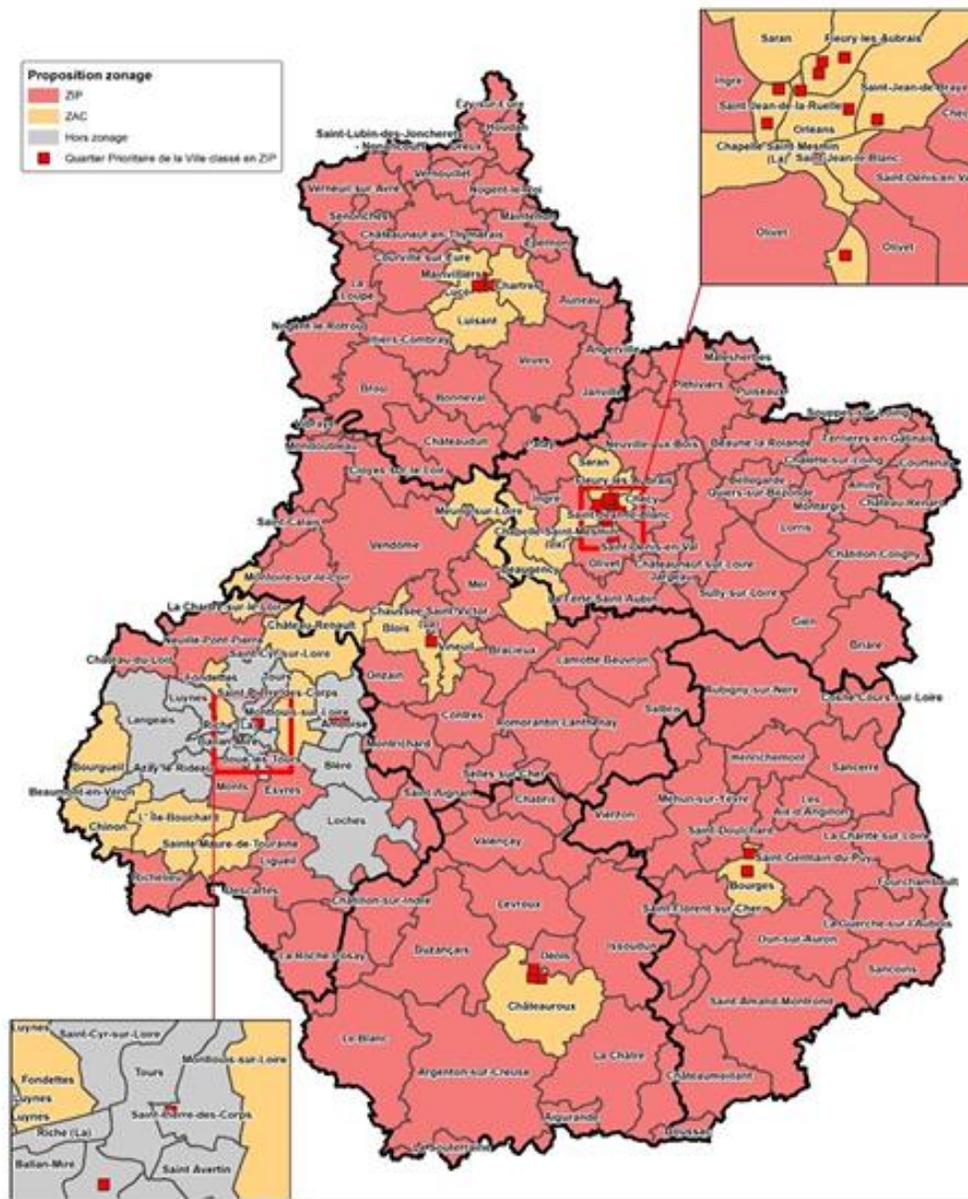
■ Collège dans le réseau d'éducation prioritaire

■ Collège implanté hors de la région



Cartographie régionale des zones caractérisées par une offre insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins concernant la profession de médecin.

la région fait figure de désert médical avec **près de 72 % de la population régionale résidant dans des territoires identifiés comme « sous dense »**



II - politique d'agrément des SPST

- **Objectifs généraux :**
 - **qualité** de l'offre de services
 - contribution à la **mise en œuvre de la politique de santé au travail PNST, ATGM, PRST**
 - mise en œuvre de la **pluridisciplinarité**
 - **couverture** par les SPST des besoins des entreprises et de l'ensemble des secteurs

Politique des agréments : Objectifs généraux

- **Orienter l'action des SPST vers les salariés les plus exposés aux risques professionnels et les plus vulnérables** (jeunes, précaires, salariés concernés par la désinsertion professionnelle, ...)
- **Développer la prévention primaire...**
 - ... en complémentarité avec le suivi individuel des salariés

=> enjeu majeur sur les actions en milieu de travail

points qui font l'objet d'une attention particulière :

- Les effectifs des professionnels de santé
- L'implication des SPST dans la politique régionale en santé au travail
 - prévention primaire,
 - actions vers les petites entreprises,
 - Le maintien en emploi
- Le suivi des intérimaires et des jeunes

Orientations

Accompagner les politiques de SPST sur la délégation des Visites aux infirmières

Adapter la politique à la pénurie médicale selon les territoires

- ❖ Avoir une politique forte pour l'embauche de médecins et d'infirmiers
- ❖ Elargir l'offre de service pluridisciplinaire des SPST aux entreprises : recrutement d'IPRP
- ❖ Des leviers d'actions complémentaires :
 - Soutenir le fait de favoriser la mise à disposition des ressources médicales auprès des SPSTI au lieu des SPSTA sur les territoires
 - Se reposer la question du suivi égalitaire de la fonction publique (prioriser sur le public exposé à des risques)

III - L'effectivité/efficacité du suivi individuel demande une coopération pluridisciplinaire

IV - Qui porte la responsabilité dans les délégations ou les coopérations ?